

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPORTATION DE VHC. A MOT.

Catégorie <b>Châssis de camion</b>	Marque <b>HENSCHEL ***</b>	Désignation du type / Signe de reconnaiss. <b>HS 140 - Empattem. 5'500 ***</b>	Bordereau-type <b>N° 1 3 0 8/B</b>
---	-------------------------------	---	---------------------------------------

Moyens de reconnaissance du type Désign. "HS 140" sous sgs conduct. s.plaqu.constr. Empattem. 5'500  
 N° de châssis frappé A l'avant, à droite latéral. s/longeron, dev. jumelle ressort & s/pl. <sup>mm</sup>  
 N° de moteur frappé A droite, centro bloc moteur, et s/plaquettes du constructeur  
 Constructeur du châssis HENSCHEL & SOHN G.m.b.H., KASSEL (D)  
 Constructeur du moteur HENSCHEL & SOHN G.m.b.H., KASSEL (D)

<b>MOTEUR</b>	<b>CHASSIS</b>	<b>CARROSSERIE</b>
Marque et type <b>HENSCHEL 513 DC</b> Genre <b>En ligne OHV s.g.us</b> Carburant <b>Mazout</b> Nombre cyl. <b>6 Temps 4</b> Alésage <b>110</b> mm. Course <b>150</b> mm. C.V.-impôt <b>43,560</b> Cylindres totaux <b>8'553</b> cm <sup>3</sup> C.V. frein <b>140</b> Refroidissement <b>Eau</b> Empl. du moteur <b>A l'avant</b>	Nombre d'essieux <b>2</b> Entraînement sur <b>roues arrières</b> 1. Frein A pied : <b>A air comprimé "KNORR" sur toutes les roues</b> 2. Frein. A main : <b>Mécanique, à tambours, à rattrapage, sur roues arrières</b> 3. Frein Moteur : <b>S/échappement</b> Frein de remorque <b>Prise pr. freinage indir.</b> Direction <b>A gauche - A vis et doigt.</b> Crochet de remorque <b>Automat. ROCKINGER</b> Nombre de vit. avant <b>4 + surmultipliée = 8</b> Vit. en 1 <sup>re</sup> vit. <b>8</b> en prise dir. <b>65 km/h.</b>	Constructeur <b>HENSCHEL &amp; SOHN KASSEL (D)</b> Genre / Forme <b>Cabine fermée autrement exécution individuelle</b> Nombre de portes <b>cabins 2</b> Nombre de places ass. <b>** Total 2</b> Avant <b>2</b> Milieu <b>--</b> Arrière <b>--</b> Nombre de places debout <b>---</b> Four motos: Siège arrière <b>---</b> Sidécar <b>---</b>

<b>POIDS ET PNEUMATIQUES</b>	<b>Essieu avant</b>	<b>Essieu arrière</b>	<b>Total</b>
Foird à vide du châssis prêt à rouler . . . . . <u>avec cabine</u> . . . . .	kg.	kg.	5'250 kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE) . . . . .	kg.		9'500 kg.
Poids maximum garanti par le fabricant . . . . .	kg.	kg.	14'750 kg. 1)
Foird à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler) . . . . .	kg.	kg.	--- kg.
Charge utile. . . . .	kg.	kg.	--- kg.
Foird maximum garanti du train routier (camion / remorque) . . . . .			--- kg.
Pneumatiques: Dimension . . . . .	<b>40 x 8 HD 14 Ply SUPER</b>		<b>--- kg.</b>
Capacité de charge (par pneu <b>2'640 kg.</b> ) . . . . . par essieu	<b>5'280 kg.</b>	<b>10'560 kg.</b>	<b>--- kg.</b>

*essieu doubles*

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

12 V. 200p. 27 V. 2)

Syst. antivolant Ampoules Blin à cullier  
Feux rouges (2) petites réfléchissantes  
Feux rouges (2) petites réfléchissantes  
Eclairage du No 1, à gauche, câbles  
Emplacement Letrôllement derrière portes de  
Essai-Glace 2, électrigues

Phares: Marquo

Feux de position 2, dans les bords

Feux stop 2, câbles

Indicateurs de direction: Syst. 2 flèches

AVERTISSEUR 1 avertis. électtr. (1 ton)

DIMENSIONS

Voie { avant 11920 mm.  
arrière 11660 mm.  
AV: 21200 AR

Largeur hors-tout 21200 mm.

Empilement 51500 mm.

Longueur hors-tout 61880 mm.

Hauteur (non chargé) 21660 mm.

Garde au sol 290 mm.

Porte à l'axe, arrière 11800 mm.

Crochet de remorque (haut, dep. sol) 820 mm.

Crochet de remorque (porte à faux) 11730 mm.

Diamètre de bragues ext. gauche 3 m.

Diamètre de bragues ext. droite 3 m.

Diam. inférieures

Longueur du pont de charge mm.

Largeur du pont de charge mm.

Hauteur inférieure mm.

Haut. du pont dep. la sol mm.

Ridelles (hauteur) mm.

OBSERVATIONS

H) Prévoir à noter Ce train à remorquer à rétro-paire à  
télé-pair est autorisé à être dé-couplé en vue de  
rassembler des expériences (Décision de la  
Com. d'experte du 12.3.1957)

Nombre de places bien que la largeur tot. de la  
voiture soit suffisante, il ne peut être accordé  
que 2 places vu la distance existante entre  
le tender de c.v. et la porte opposée.  
Hauteur: ne doit pas dépasser 90 litres.  
MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (1,2)

1) Porte total rem. ne doit pas dépasser 13 tonnes.  
2) Remorquer à contrôler lors de l'experte infé-  
rieure, c.e.d. après passage de la carrosserie.  
3) Hauteur de remorque ne doit pas dépasser 18 m.

Les types de remorques qui ne peuvent être transportés et  
transportés que sur autorisation spéciale de la gare.  
Importe de experte du Dep. de l'occident  
Liste de remorques expérimentales

BERNE, le 6.3.1957

La commission d'expertes-types